

# COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET FINANCIERE D'ENTREPRISES CIFE

SA à Conseil d'Administration au capital social de 24 000 000 €  
101, Avenue François Arago  
92 000 NANTERRE

RCS NANTERRE 855 800 413 – APE 6420 Z  
Code ISIN : FR0000066219 – Euronext – Compartiment C

[www.infe.fr](http://www.infe.fr)

## COMMUNIQUE SUR PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Nanterre, le 18 Avril 2018,

Le Conseil d'administration de la CIFE a décidé en séance du 17 avril 2018 d'activer le programme de rachat d'actions qui avait été approuvé par l'Assemblée générale des actionnaires du 16 Juin 2017, dans le cadre de sa cinquième résolution.

L'autorisation avait été donnée au Conseil pour acheter ou faire acheter par la Société ses propres actions en vue des affectation suivantes, dans le respect des textes et des pratiques de marché admises par l'Autorité des marchés financiers :

- Leur attribution ou leur vente au profit des salariés et/ou des mandataires sociaux de la société et des sociétés de son groupe dans le cadre de plans d'options de souscription ou d'achat d'actions, ou dans le cadre d'un plan d'actionnariat salarié ou d'un plan d'épargne d'entreprise, ou en application des dispositions des articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce dans le cadre de tout plan d'attribution gratuite d'actions, ou ;
- L'animation du marché ou la liquidité de l'action, par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers, ou ;
- Leur conservation en vue de leur remise ultérieure à titre d'échange, de paiement ou autre dans le cadre de toutes opérations de croissance externe, conformément aux pratiques de marché reconnues et à la réglementation applicable, ou ;
- Leur remise lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de tout autre manière à l'attribution d'actions de la société, ou ;
- Leur annulation.

Le nombre maximal d'actions à acquérir dans le cadre cette autorisation est fixé à 10 % des actions composant le capital de la société. Le prix maximum d'achat des actions est fixé à 65 euros par action.

**A propos du Groupe** : Les cœurs de métier du Groupe sont la **construction** (Travaux maritimes ou fluviaux et travaux sous-marins – Ouvrages d'art, génie civil et travaux spéciaux - Bâtiment) et l'**immobilier** (Promotion immobilière – Montage immobilier). Avec plus de 600 collaborateurs, le Groupe est présent principalement en France métropolitaine, dans les départements d'outre-mer et au Canada.

Contact : [contact.cife@etpo.fr](mailto:contact.cife@etpo.fr)

---